

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2021

68X21

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION A2PV

Le Conseil Municipal est informé que l'association A2PV, sise 6 impasse des geais -13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 83168599500019 - présidée par monsieur Daniel Caracci, dont l'objectif est la réalisation, production et diffusion de projets audiovisuels en tous genres et notamment la réalisation des vidéos du conseil municipal - Délibération 218X20 du 26 novembre 2020, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux.

Ce dossier de demande de subvention étant complet, le Conseil Municipal propose de lui attribuer une subvention d'un montant de 2850€ correspondant à 30 % de celle primitivement fixée par convention.

Un complément d'attribution de subvention sera présenté en fin d'année après évaluation des objectifs effectivement réalisés sur cette année 2021.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « A2PV » pour un montant de 2850€

- PRÉCISE que les crédits seront prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33
CONTRE : 2 - M.FUSONE - COCH
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 26 Mars 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI